

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°3036 - VENDREDI 6 OCTOBRE 2017

COOPÉRATION

Le FMI a achevé sa mission à Brazzaville

Au terme des discussions menées, du 25 septembre au 4 octobre, avec les autorités congolaises en vue de la mise en place d'un programme soutenu par le Fonds monétaire international (FMI), le chef de la mission de cette institution de Bretton Woods, Abdoul Aziz Wane, a invité le gouvernement à améliorer la gouvernance publique et lutter contre la corruption. Dans une déclaration de fin de mission transmise aux médias, le FMI souligne que le Congo fait face à des déséquilibres macroéconomiques importants. Le niveau de la dette publique contractée et garantie par l'Etat en fin juillet 2017 est évalué à 5.329 milliards de francs CFA (à peu près 9,14 milliards de dollars américains), soit 110% en pourcentage du Produit intérieur brut (PIB).

Page 3



L'équipe du FMI à l'ouverture des discussions (Adiac)

BASSIN DU CONGO

La CEEAC plaide pour le financement du Fonds Bleu



Photo de famille (Adiac)

Les ministres de l'Environnement et des Finances des Etats membres de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC) ont plaidé le 5 octobre pour le financement, dans les courts délais, du Fonds Bleu ainsi que

de la Commission climat du Bassin du Congo. « Le secrétariat général de la CEEAC ne ménagera aucun effort pour accompagner l'accélération de l'opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du

Congo et soutenir ses Etats membres dans le processus de diversification de leurs économies », a indiqué Chantal Mfoula, secrétaire générale adjointe de cette communauté.

Page 2

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

L'intersyndicale maintient la grève

Le collège intersyndical de l'Université Marien-Ngouabi a, au cours d'une réunion tenue le 3 octobre, réitéré le maintien de la grève jusqu'au règlement des problèmes posés.

« Dans l'état actuel des choses, le collège intersyndical s'indigne face à l'indifférence notoire qu'affiche la tutelle à l'égard de cette situation qui clochardise et paupérise les travailleurs de l'Université Marien-Ngouabi », précise la déclaration.

Page 3

CIRCULATION ROUTIÈRE

Les transporteurs dénoncent les tracasseries sur la RN1

Dans une déclaration publiée au sortir de leur assemblée générale, le 30 septembre à Dolisie, les transporteurs venus des différents départements du Congo ont stigmatisé « le rançonnement des chauffeurs et des passagers » dans les barrières



Les membres de bureau des transporteurs (Adiac)

érigées par l'armée, la police et la gendarmerie sur la Route nationale n°1 et sur des voies secondaires. « Nous, transporteurs des différents départements de la République du Congo, recommandons au bureau exécutif fédéral national d'établir un cahier de charges, conformément à nos revendications, qui sera déposé auprès des autorités compétentes », peut-on lire sur ce document.

Page 3

EDITORIAL

Clarté

Page 2

AFRIQUE

La Russie annule 20 milliards de dollars de dettes des pays africains

Le président russe, Vladimir Poutine a annoncé l'effacement d'une partie de la dette de certains pays « les plus pauvres » d'Afrique vis-à-vis de son pays.

« Dans le cadre de l'initiative visant à aider les pays les plus pauvres et en état de fort endettement, nous avons annulé plus de 20 milliards \$ de dettes de différents pays africains », a déclaré

Vladimir Poutine. La liste des pays bénéficiaires n'a pas été dévoilée. La dette annulée date essentiellement de l'ère soviétique. Moscou a beaucoup aidé les Etats socialistes dans le domaine militaire.

ÉDITORIAL

Clarté

À ceux qui prédisaient une dégradation des relations entre le Congo et le Fonds monétaire international à l'issue des travaux qui se sont déroulés à Brazzaville cette semaine les conclusions de la puissante institution mondiale ont apporté un cuisant démenti. Outre le fait qu'elles ont permis de préciser l'état exact des finances publiques de notre pays qu'impacte durement la chute brutale des cours du pétrole sur les marchés elles ont montré que le FMI est prêt à nous aider dans la recherche de solutions pratiques au problème que pose l'endettement de l'Etat.

Conclure de ce qui précède que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes serait évidemment aussi aventureux qu'illusoire car la crise que nous traversons, comme d'ailleurs nos frères et voisins d'Afrique centrale, est loin d'être terminée. Mais les autorités congolaises ont démontré, d'une part, qu'elles ne sous-estiment pas la gravité du problème auquel elles se trouvent confrontées, d'autre part qu'elles n'ont pas attendu l'arrivée de la délégation du FMI pour commencer à assainir les finances publiques et que, par conséquent, elles doivent être accompagnées dans leur longue marche vers l'équilibre budgétaire qui, seul, permettra de résoudre la crise présente.

Les semaines à venir permettront certainement de trouver des solutions pratiques aux problèmes de toute nature que pose la diminution des ressources de l'Etat, comme l'ont confirmé les propos tenus par le chef de la délégation du FMI à l'issue de l'entretien que celle-ci avait eu mercredi avec le chef de l'Etat. Et c'est bien la mission qui a été confiée par celui-ci au nouveau gouvernement de la République formé à l'issue des récentes élections législatives et sénatoriales. Chacun d'entre nous cependant doit, à la place qu'il occupe dans la société congolaise, se convaincre que seul l'effort collectif permettra de reprendre la marche vers l'émergence qui nous a permis de nous reconstruire au terme des guerres civiles de 1997, 1998 et 1999.

La bonne foi du Congo étant démontrée et reconnue par la communauté internationale tout, en effet, doit être mis en œuvre maintenant afin que l'aide multiforme dont nous bénéficierons si un accord de long terme est conclu avec le FMI, ce qui n'est pas encore acquis, soit fondée sur des bases solides. L'enjeu est vital à tous égards.

Les Dépêches de Brazzaville

BASSIN DU CONGO

La CEEAC plaide pour le financement du Fonds Bleu



Le Premier ministre Clément Mouamba (au centre)/Adiac

A l'ouverture de la conférence des ministres de l'Environnement et des finances de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC), le 5 octobre à Brazzaville, les acteurs concernés ont plaidé pour le financement dans les courts délais du Fonds Bleu et de la Commission climat du bassin du Congo.

Les intervenants qui se sont succédé à la tribune ont reconnu, chacun à sa manière, l'importance de la réunion de Brazzaville dont l'objectif, entre autres, est d'adopter la position commune des Etats de l'Afrique centrale qui sera présentée à Bonn, en Allemagne, au cours de la COP 23 qui se tiendra du 6 au 17 novembre prochain.

La CEEAC à travers sa secrétaire générale adjointe, Chantale Mfoula, a exprimé sa disponibilité à appuyer toutes les résolutions auxquelles va aboutir la conférence de Brazzaville. « *Le secrétariat général de la CEEAC ne ménagera aucun effort pour accompagner l'accélération de l'opérationnalisation du Fonds Bleu pour le bassin du Congo et soutenir ses Etats membres dans le proces-*

sus de diversification de leurs économies », a-t-elle indiqué.

De son côté, la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC), à travers son vice-président, a précisé que son institution bancaire est préoccupée pour la défense globale de l'environnement et la promotion de l'économie verte. C'est ainsi, a-t-il précisé, que la BDEAC a inscrit dans son plan d'actions 2017-2018, le financement des activités liées à l'économie verte dans la sous-région d'Afrique centrale.

Le même engagement a été pris par le directeur du développement et de l'environnement de la Banque mondiale. Il a appelé les pays d'Afrique centrale à saisir l'opportunité qui leur offre la nature pour développer des activités génératrices de revenus à

partir de l'exploitation à bon escient des potentialités naturelles. Prenant la parole à son tour, le représentant du Prud au Congo a salué la convocation de la conférence de Brazzaville. Il a mis à profit cette occasion pour informer les participants que toutes les initiatives visant à protéger l'environnement et à développer l'économie verte intègrent bien la vision des Nations unies exposée dans les Objectifs du développement durable (ODD). C'est ainsi, a-t-il déclaré, que les Nations unies s'engagent à appuyer la mise en œuvre des conclusions qui seront issues des présentes assises.

Le Premier ministre du Congo, Clément Mouamba, qui a patronné la cérémonie d'ouverture de cette réunion, a indiqué que la rencontre de Brazzaville définit les grandes lignes du plaidoyer que les pays membres de la CEEAC vont mener lors de la COP 23 qui s'ouvre dans un mois à Bonn, en Allemagne.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhdas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONGO-FMI

Des engagements pour rétablir la stabilité macroéconomique



L'équipe du FMI à l'ouverture des discussions (Adiac)

Les négociations entre le gouvernement congolais et le Fonds monétaire international (FMI) ont franchi une étape vers la mise en place d'un programme de cadrage macroéconomique. À l'issue des discussions achevées le 4 octobre à Brazzaville, le gouvernement s'est engagé à améliorer la gouvernance des entreprises publiques et pétrolières, à éviter l'accumulation des arriérés et à lutter contre la corruption.

« La mission tient à remercier les autorités pour leur excellente coopération, y compris les efforts soutenus du Comité technique qui ont permis aux services du FMI d'accéder à l'essentiel des informations demandées. Les autorités ont réaffirmé leur engagement à travailler de façon diligente pour la mise en place d'un programme soutenu par le FMI », a souligné le chef de mission du FMI, Abdoul Aziz Wane. La mission du FMI s'est félicitée des engagements pris par les autorités notamment à mener une « étude-diagnostic » avec son assistance sur les questions de gouvernance, en vue d'atteindre des mesures visibles et crédibles en matière de gestion des entre-

prises publiques.

D'après Abdoul Aziz Wane, la mission du FMI a encouragé les autorités congolaises à améliorer la gestion du budget et de la trésorerie des entreprises publiques et à prioriser les dépenses afin d'éviter l'accumulation des arriérés. Ces mesures visent à atténuer les déséquilibres macroéconomiques que connaît le pays.

En effet, la mission du FMI note une contraction de l'activité économique et une diminution des dépôts du gouvernement, marquées par une accumulation des arriérés extérieurs et intérieurs. « Sur la base des informations fournies par les autorités, celles-ci et la mission ont évalué le niveau de la dette

publique contractée et/ou garantie par l'Etat en fin juillet 2017 à 5.329 milliards de francs CFA. En pourcentage du Produit intérieur brut (PIB), la mission estime cette dette à environ 110% », précise la mission du FMI, ajoutant que ce chiffre n'inclut ni les dettes litigieuses ni les arriérés intérieurs accumulés depuis 2014. En face de cela, les autorités se sont engagées à prendre d'autres mesures pour garantir la soutenabilité de la dette à moyen terme avec l'assistance de leurs conseillers financiers et juridiques.

Les prochaines étapes consisteront sans doute à ouvrir les négociations sur les grands points précédemment évoqués, puisqu'avant de quitter Brazzaville la mission du FMI a été reçue par le président Denis Sassou N'Guesso. Elle s'est également entretenue avec des acteurs du secteur privé et des partenaires du développement.

Fiacre Kombo

La République du Congo se félicite des discussions avec la mission du FMI

Le gouvernement congolais se félicite des échanges réalisés avec une mission technique du Fonds monétaire international (FMI), qui a séjourné du 25 septembre au 4 octobre à Brazzaville.

« Cette mission qui a permis de poursuivre le dialogue entre les autorités congolaises et le FMI, s'inscrit dans la recherche de solutions dans le cadre de la Cémac pour rétablir les équilibres macroéconomiques face à une conjoncture régionale difficile », indique un communiqué de presse publié le jeudi par le ministère des Finances et du budget.

Selon le même communiqué, le gouvernement congolais a exprimé son engagement à la mission du FMI à procéder aux réformes structurelles et à poursuivre les ajustements budgétaires déjà engagés. Ce qui devrait permettre de relancer la croissance et renforcer la confiance avec les investisseurs.

« Ces mesures devraient conduire à retrouver une situation plus équilibrée des finances publiques, d'autant que le pays devrait disposer à court terme de marges budgétaires améliorées, liées à la hausse de sa production pétrolière, associée à une conjoncture plus favorable quant à l'évolution des prix du brut »

Touché de plein fouet par la crise due à la baisse du prix de pétrole, le Congo veut accélérer les négociations pour parvenir à un programme soutenu par le FMI, tout en préservant les acquis sociaux.

Il entend négocier avec ses créanciers en vue de refinancer sa dette, estimée par le FMI à 5.329 milliards de francs CFA, soit 110% du Produit intérieur brut (PIB).

Le communiqué de presse du ministère des Finances renseigne aussi que « le contexte actuel commande que des mesures immédiates soient prises pour améliorer la situation de la

dette ».

« Ces mesures devraient conduire à retrouver une situation plus équilibrée des finances publiques, d'autant que le pays devrait disposer à court terme de marges budgétaires améliorées, liées à la hausse de sa production pétrolière, associée à une conjoncture plus favorable quant à l'évolution des prix du brut », a déclaré le ministre des Finances et du budget, Calixte Ngranongo, cité dans le communiqué.

Christian Brice Elion

ROUTE NATIONALE 1

Les syndicats dénoncent les tracasseries de la force publique

Dans une déclaration rendue publique le 05 octobre à Brazzaville par le secrétaire général de la FE.SY.P.T.C, Ngatsé Itoua Mbola, la fédération syndicale des professionnels de transports du Congo et l'Union des employés des transports en commun (U.E.T.C) ont, de vive voix, dénoncé les violations abusives de la libre circulation des personnes et des biens sur la route nationale 1 et les voies secondaires par la force publique.

Selon ces syndicats réunis en assemblée générale, ces pratiques s'illustrent par le rançonnage des chauffeurs et des passagers au niveau des barrières érigées pour les contrôles, 1500 à 15.000 FCA selon le gabarit du véhicule ; le paiement forcé des quittances et du droit de passage à chaque contrôle ; la non prise en compte des permis de conduire, des pas-

ports et des cartes scolaires pour les mineurs comme pièces justifiant leur nationalité ; les mauvaises méthodes d'interpellation accompagnées du lynchage dont sont victimes certains chauffeurs ; enfin, la dissimulation des véhicules de la force publique dans les herbes surprenant les transporteurs dans l'intention de les rançonner, la multiplication des barrières entre Dolisie et Londela-Kayes (12 au total).

« Ces pratiques entravent le contrat qui nous lie à l'Etat, étant donné que nous payons des taxes, et occasionnent en même temps un manque à gagner aux transporteurs. Le gain n'est plus le même parce qu'en route, il y a perturbation par des forces de l'ordre », a souligné pour sa part, le président du patronat



La séance de travail (Adiac)

national de l'U.E.T.C, Sar Gilbert Gampio.

Ce dernier a également attiré l'attention des autorités face à ces pratiques. « Il ne faut pas que cela persiste, sinon l'Etat endossera la responsa-

bilité de toutes ces situations. Notre rôle ne consiste pas à faire souffrir les populations », a-t-il ajouté.

A l'issue de cette assemblée générale, les transporteurs des différents départements ont

recommandé au bureau exécutif fédéral national d'établir un cahier de charges où seront mentionnées toutes ces revendications, et qui sera déposé aux autorités compétentes.

Jean Jacques Koumbema

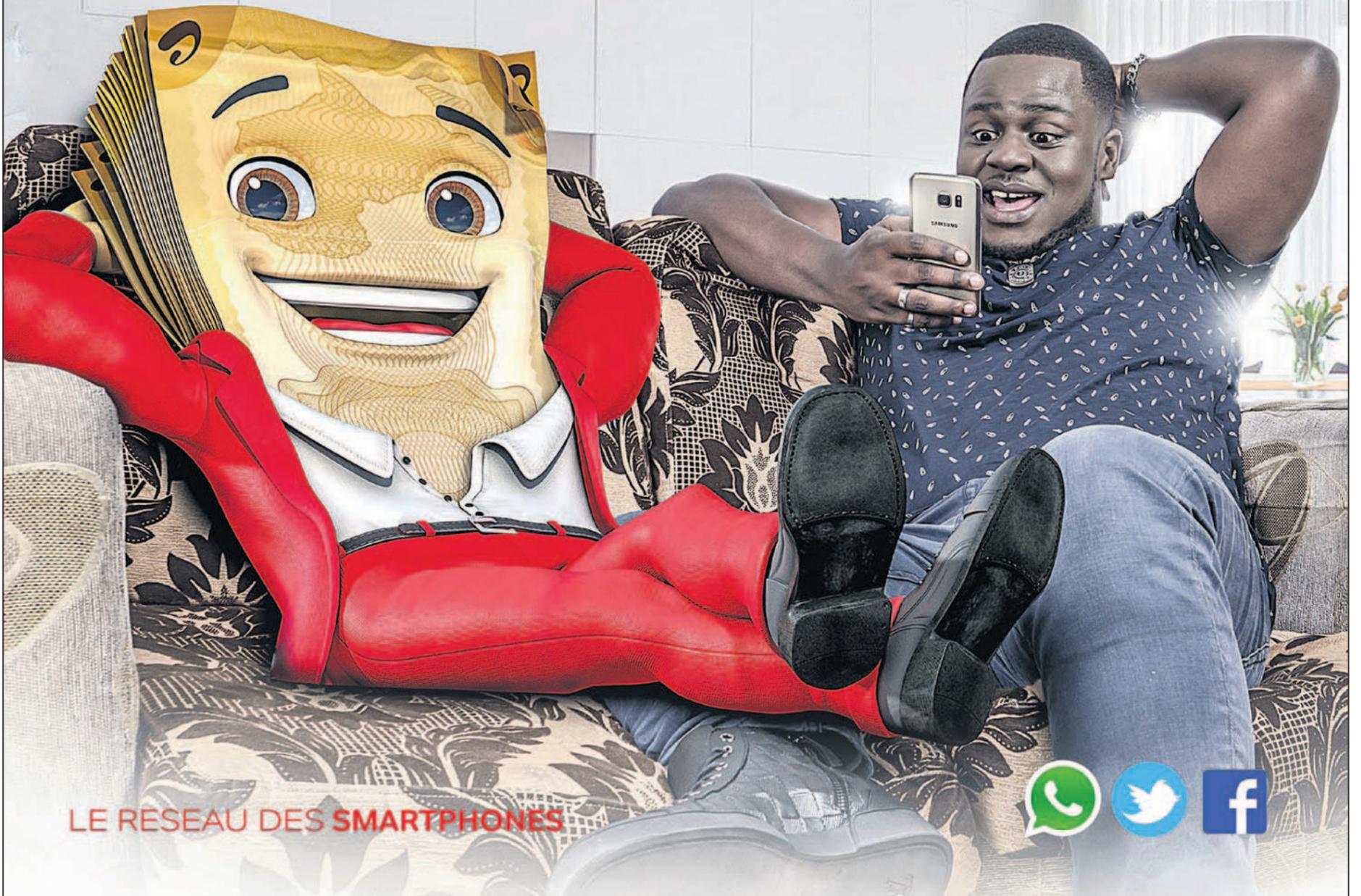


100% BONUS INTERNET

Paie ton forfait par **Airtel money**
et gagne le même forfait en **bonus**

Compose ***121*4#**

AG Partners



LE RESEAU DES SMARTPHONES



JUSTICE

Aimé Wilfried Bininga exhorte les magistrats à élaborer les statistiques judiciaires

Au cours d'une communication le 5 octobre à Brazzaville, le ministre de la Justice et des droits humains, Ange Aimé Wilfried Bininga a invité les magistrats des parquets de Brazzaville à élaborer chaque année les statistiques pour mieux apprécier l'activité judiciaire.

Ces statistiques, a-t-il déclaré, vont aider le gouvernement à orienter son action publique dans le domaine de la justice. C'est une manière, selon lui, de pouvoir contribuer à la modernisation de la justice congolaise comme l'a inscrit le président de la République Denis Sassou N'Guesso dans son programme de gouvernement intitulé : « la Marche vers le développement ».

Les statistiques, a-t-il renchéri, vont permettre non seulement d'évaluer le travail des différents parquets, mais également de suivre le niveau de délinquance de la société congolaise. « Les juges, à travers

les statistiques, peuvent identifier les délinquants récidivistes, les crimes les plus récurrents et les parties du pays où l'on trouve plus de bandits ou de criminels. Elles peuvent également aider la police et les ONG œuvrant dans les domaines de lutte contre les crimes et autres infractions », a-t-il expliqué.

Dans le même ordre d'idées, le ministre de la justice et des droits humains a annoncé l'organisation au début de chaque année d'une conférence des chefs des juridictions en vue de faire l'évaluation de ces statistiques.

« Si un magistrat par exemple qui dirige un parquet départemental a reçu deux cents dossiers à traiter au cours d'une année et il n'en a traité que vingt, le ratio nous montre qu'il est paresseux ; donc disqualifié à travailler dans les grandes villes congolaises où les dossiers sont plus nombreux », a précisé Aimé Wilfried Bininga avant d'exhorter les magistrats à bannir les



Ange Aimé Wilfried Bininga (Adiac)

antivaleurs et autres vices.

A propos des vices, le ministre de la justice a attiré l'attention de ses interlocuteurs sur le respect des délais de détention en leur rappelant que le Congo a souscrit aux nombreux instruments juridiques internationaux pertinents dont il a l'obligation

d'en respecter les dispositions.

L'orateur a insisté sur l'indépendance de la justice et s'est engagé d'en respecter pour permettre à la machine judiciaire congolaise de mieux fonctionner. Il a rappelé en outre à son auditoire qu'il est reproché aux juridictions congolaises

la lenteur dans le traitement des dossiers et la complexité des procédures. Si ces reproches sont avérés, a-t-il ajouté, les juges devraient rectifier le tir.

Le ministre de la justice a appelé le personnel sous tutelle à plus de travail et d'engagement. Il a noté qu'un fonctionnaire ne devrait pas abandonner le poste de service s'il n'est pas encore remplacé ni muté ; sauf en cas de décès. Aimé Wilfried Bininga a affirmé qu'il veillera à ce genre de situation qui constitue des vices qui gangrènent l'administration publique congolaise.

Le procureur général près la Cour suprême, Georges Akiera, qui a délivré le message de tous les parquets, a félicité le ministre pour avoir inauguré un espace de communication avec le personnel sous tutelle. Par ailleurs, il a exprimé toute la satisfaction du corps judiciaire suite à la nomination d'Ange Aimé Wilfried Bininga à la tête du ministère de la Justice.

Roger Ngombé

DROITS HUMAINS

Le personnel de l'administration pénitentiaire se forme sur le changement des mentalités



Les participants à l'ouverture du séminaire (ADIAIC)

Le Congo est déterminé à assainir les mentalités dans son milieu carcéral. Ce qui explique la tenue, à Brazzaville, du tout premier séminaire sur la question.

« Le personnel de l'administration pénitentiaire devra maintenir et améliorer ses connaissances et capacités professionnelles en suivant des cours de perfectionnement qui seront organisés périodiquement », a rappelé Jean Blaise Komo, directeur général de l'administration pénitentiaire, faisant allusion l'ensemble des règles minima pour le traitement des détenus, adoptées par le premier congrès des Nations unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en 1955 dans sa disposition 47.3. A l'ouverture dudit séminaire, Jean Blaise Komo a, par ailleurs, évoqué le décret 2011-496 du 29 juillet 2011. Le texte souligne : « L'administration pénitentiaire doit veiller à l'exécution des peines dans les conditions humaines en s'appuyant notamment sur les conventions et sur les recommandations de l'organisation des Nations unies et de l'Union africaine ».

L'administration pénitentiaire n'agit pas seule. Sa direction générale avait préalablement rencontré l'association « International Youth Fellowship ». Celle-ci organise, à travers le monde, des conférences sur le changement des mentalités en milieu pénitentiaire grâce à une autre structure qu'elle a mis en place : Institut International d'éducation des mentalités. « Aujourd'hui, c'est le tour de Brazzaville de lancer les travaux sur le perfectionnement de nos mentalités, nos partenaires étant disposés à le faire pour les autres Maisons d'arrêt au profit des autres détenus », a expliqué Jean Blaise Komo.

Le directeur des ressources humaines, près de la direction générale de l'administration pénitentiaire, Frédéric Ondaï, a souhaité qu'à l'issue de ce séminaire la direction générale de l'administration pénitentiaire soit dotée d'un personnel capable de s'investir avec plus d'efficacité et responsabilité dans ses missions.

Rominiq Makaya

INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

Le groupement d'associations Bana-Congo réhabilite le CEG Angola libre

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a réceptionné le 29 septembre dernier, le GEG Angola libre, situé dans le premier arrondissement Makélékélé à Brazzaville, réhabilité par le groupement associatif Bana-Congo.

Plusieurs travaux ont été réalisés par ce groupement d'associations dirigé par Rock Akindou. L'opération s'inscrivait dans le cadre d'un programme de modernisation des infrastructures scolaires mis en place par Bana Congo, en vue d'assurer les meilleures conditions d'études et de donner une meilleure formation aux apprenants.

Parmi les travaux exécutés, l'on retient: la réhabilitation des bâtiments abritant les salles de classe, la bibliothèque et la salle informatique ; la construction des sanitaires ; la construction



Une salle de classe réhabilitée et équipée en tables-bancs (Adiac)

de plusieurs portails métalliques et du mur séparant les habitations des responsables de l'établissement et le collège ; la construction de la place de la République ainsi que la confection des tables-bancs.

Dans son mot de circonstance, la directrice générale du CEG Angola libre, Laure Patricia Oumba, a déclaré que ces travaux effectués à l'orée de l'année scolaire 2017-2018 présentent un

atout et un soulagement pour l'ensemble de son personnel et les élèves qui étudiaient dans des conditions inadéquates.

De son côté le ministre Anatole Collinet Makosso n'a pas caché sa satisfaction de voir le travail réalisé par le groupement à un moment où l'école congolaise appelle à des appuis tous azimuts.

Hugue-Lovie Mikanou (Stagiaire)

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

L'intersyndicale maintient la grève

Face à l'indifférence qu'il juge notoire, de la part du gouvernement, notamment du ministère de l'Enseignement supérieur, le collège intersyndical de l'Université Marien-Ngouabi a, au cours d'une réunion tenue le 3 octobre, réitéré le maintien de la grève jusqu'au règlement des problèmes posés.

« Dans l'état actuel des choses, le collège intersyndical s'indigne face à l'indifférence notoire qu'affiche la tutelle à l'égard de cette situation qui clochardise et paupérise les travailleurs de l'Université Marien-Ngouabi », précise la déclaration.

Tout en convoquant une assemblée générale ce vendredi 6 octobre, l'intersyndicale, qui maintient la grève, appelle cependant les militants à la vigilance contre les briseurs de grève et les tentatives de sa récupération politicienne.

En rappel, les problèmes posés par les personnels de cet alma-mater concernent le paiement intégral de trois mois de salaire (juin, juillet et août 2017) ; l'apurement des heures complémentaires et le décaissement de la subvention de fonctionnement des 1^{er}, 2^e et 3^e trimestres 2017.

Guy-Gervais Kitina

MUNICIPALITE

Le maire de Brazzaville échange avec un responsable de Bolloré

Le maire de la capitale, Christian Roger Okemba, a reçu en audience le 05 octobre le directeur régional de Bolloré transport logistique Congo, Pierre Bellerose. Ils ont échangé sur les projets liés au secteur du transport, de la cinématographie et de la logistique.

En terre congolaise, la société Bolloré compte investir dans les transports : maritime, fluvial et urbain. « Nous allons faire en sorte que nos marchandises viennent directement au port de Brazzaville pour être dédouanées sur place et cela va donner plus d'emplois. Nous voulons faire aussi de ce port une porte d'entrée sur le corridor vers Bangui. Aujourd'hui nous envoyons nos marchandises à Kinshasa grâce à l'amélioration des procédures douanières pour arriver à optimiser les transferts avec les déclarations simplifiées qui rendent le trafic plus souple et rapide », a indiqué Pierre Bellerose. Le port fluvial d'Oyo est aussi une infrastructure stratégique pour

la société Bolloré. Selon les autorités congolaises, ce port a pour vocation de fluidifier le transfert des productions en provenance du nord du pays vers Brazzaville et l'océan atlantique.

« Nous sommes en discussion pour travailler au port d'Oyo. Là, nous allons charger du bois sur des barges et l'acheminer au port de Brazzaville afin de permettre à celui-ci de se redynamiser. Nous travaillons avec le maire pour qu'il nous aide dans les démarches administratives auprès des autres autorités », a ajouté Pierre Bellerose. En discussion avec le maire, le représentant de la société Bolloré s'est aussi intéressé au secteur du transport urbain à Braz-



Christian Roger Okemba et Pierre Bellerose (adjaç)

zaville. « Le projet de continuer à faire circuler nos bus électriques au centre-ville de Brazzaville a été approuvé par le maire au terme de nos explications », a-t-il ajouté. Pour les villes de Brazzaville et Pointe-Noire, les deux personna-

lités ont aussi évoqué le cinéma, art du spectacle qui en français est désigné couramment comme le « septième art », d'après le critique Ricciotto Canudo dans les années 1920. « Nous allons construire deux salles de cinéma à Brazzaville et

Pointe-Noire. Aujourd'hui, dans la ville océane les travaux ont commencé alors qu'à Brazzaville, nous venons de recevoir un avis favorable du maire », a conclu Pierre Bellerose.

Fortuné Ibara

EDUCATION

Les enseignants invités à honorer leur profession

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso a appelé le 5 octobre, les enseignants à mieux exercer leur métier, à l'occasion de la journée internationale de l'enseignant célébrée cette année sous le thème « Enseigner en liberté, autonomiser les enseignants ».

Anatole Collinet Makosso a expliqué que la journée mondiale de l'enseignant vise à sensibiliser l'ensemble des communautés humaines sur l'importance et le rôle des enseignants dans les systèmes éducatifs. « Les enseignants doivent se soucier plus que jamais de leur responsabilité collective à former une élite digne civiquement et qui sera à même de consolider les bases de développement et d'émergence de notre pays », a-t-il indiqué. Prenant la parole, la représentante de l'Unesco au Congo, Ana Elisa Santana de Afonso, a fait l'historique de cette journée qui

marque également le 20^e anniversaire de la recommandation de l'Unesco sur les conditions du personnel enseignant de l'Enseignement supérieur, souvent oublié dans les débats sur le statut des enseignants.

Au Congo, a-t-elle expliqué, le système des Nations unies s'attache au développement de la formation initiale et continue des enseignants comme l'une des cibles des Objectifs de développement durable (ODD 4). L'ODD 4 a pour but d'assurer l'accès à tous à une éducation de qualité sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'ap-

prentissage tout au long de la vie. « Les activités du projet portant sur le renforcement des capacités des enseignants figurent dans le document des Nations unies pour l'assistance au développement du Congo Undaf 2014-2018 », a déclaré la représentante de l'Unesco au Congo.

Notons qu'au cours de la célébration de cette journée internationale de l'enseignant, deux enseignants qui ont fait valoir leur droit à la retraite ont reçu des prix de l'Unesco. Alphonse Missilou et Marie Nsondé ont reçu un ordinateur chacun; une enveloppe spéciale dont le montant n'a pas été révélé ainsi que des médailles. Douze enseignants venus de tous les départements ont été décorés par le grand chancelier des ordres nationaux, Norbert Okiokoutina.

Lydie Gisèle Oko

Brazzaville s'apprête à accueillir un salon sur l'orientation scolaire et professionnelle

La capitale de la République du Congo, accueillera, du 9 au 11 octobre prochain, la première édition du Salon de l'orientation scolaire et professionnelle sur le thème « L'orientation comme vecteur de réussite ». L'ouverture de ce salon sera placée sous le patronage du Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba.

Organisé par la Société Clavis Atlas Services en partenariat avec les trois ministères du sous-secteur de l'Enseignement, ce salon a pour objectif de répondre efficacement à cette problématique en écoutant, identifiant, informant et orientant. Comme le souligne le programme le deuxième enjeu est que chaque élève et/ ou étudiant puisse construire aisément son projet

académique en ayant connaissance de toutes les opportunités de filières d'études supérieures possibles ; les conditions d'accès aux meilleures universités et grandes écoles à l'étranger, les préparatifs aux différents concours, les formations continues et possibilités qui s'offrent aux professionnels (...).

Le cas du Congo Brazzaville a particulièrement interpellé la Société Clavis Atlas Services. Il a subi depuis plusieurs décennies des troubles multiples, qui ont malheureusement conduit entre autres à une régression manifeste au niveau de l'éducation, la surpopulation constatée dans les écoles publiques et même à l'université en est une des conséquences majeures (des classes pouvant atteindre des effectifs de 370 élèves etc.).

L'expérience de la Société Clavis Atlas Services en matière d'orientation, ses partenariats avec de Grandes Universités, des écoles et Centres de formation de renom lui donnent aujourd'hui un statut d'acteur privilégié dans l'organisation des séjours académiques à l'étranger. Fort de ses tournées dans les écoles, lycées et universités ; dans le monde et particulièrement en Afrique, le constat est qu'il existe aujourd'hui un énorme déficit en matière d'orientation.

A noter que la Société Clavis Atlas Services est une centrale de services à la disposition des personnes et des entreprises spécialisées entre autres dans les domaines de l'éducation et de la formation.

Guillaume Ondzé

MONNAIE

Le Congo va abriter la prochaine réunion des ministres des Finances de la zone franc CFA

Les ministres des Finances, les gouverneurs des banques centrales et les présidents des institutions régionales de la Zone franc se sont réunis, le 5 octobre 2017 à Paris, sous la présidence de leur homologue français, Bruno Le Maire.

Dans un contexte économique marqué par une reprise modérée de la croissance à l'échelle du continent africain, les ministres des Finances, les gouverneurs des banques centrales et les présidents des institutions régionales ont renouvelé leur vœu d'œuvrer pour le développement de la Zone franc et de mettre en œuvre des politiques économiques adaptées aux intérêts des populations.

La zone franc, comme espace de dialogue nécessitant une approche coordonnée

Les participants ont réitéré leur volonté de continuer à faire de la Zone franc un espace de dialogue ouvert et de coordination des politiques publiques, en lien avec les principaux bailleurs et institutions. Un tel espace reste un facteur de stabilité et de développement, unique à l'échelle mondiale.

Ils ont relevé le recul de la convergence et des risques découlant d'un ré-endettement rapide. Pour garantir le bon fonctionnement des unions monétaires, ministres et gouverneurs se sont accordés sur la nécessité d'une approche coordonnée. Un débat a eu lieu autour des modalités d'une mobilisation accrue des recettes fiscales non-pétrolières et sur un ensemble de principes à ce sujet.

Mobilisation tous azimuts des recettes fiscales

En zone Uémoa comme en zone Cémac et dans l'Union des Comores, ils ont appelé à une mobilisation accrue des recettes fiscales, qui passera par l'élargissement des assiettes, le renforcement de la transparence et des capacités des administrations fiscales, l'harmonisation de certaines règles au niveau sous-régional, ainsi que la bonne coopération,

Dans le cadre du dialogue et de la coordination des politiques fiscales, les participants ont souligné l'intérêt de la plate-forme collaborative multi-bailleurs et ont convenu de prolonger leurs travaux en vue de la réunion d'avril 2018.

Il a été également évoqué la tenue des assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale, prévues à Washington du 13 au 15 octobre 2017. A cette occasion des discussions sur les prochaines étapes de la revue du cadre de viabilité de la dette ont eu lieu, en lien avec la nécessité d'une mobilisation accrue des recettes fiscales.

Les participants ont accepté l'invitation des autorités congolaises de tenir la prochaine réunion des ministres des Finances de la Zone franc à Brazzaville.

Noël Ndong

CULTURE ET ARTS

Le ministre visite les structures sous tutelle

Arrivée à la tête du ministère de la Culture et des arts il y a quelques semaines, Dieudonné Moyongo, a procédé à la visite des structures sous tutelle de la ville capitale afin de dresser un état des lieux.

La visite de ces structures s'impose au nouveau patron de la Culture et des arts, parce que, pense-t-il, il ne peut faire un certain nombre des projections sans avoir au préalable fait l'état des lieux. C'est dans ce contexte qu'il a visité respectivement : le musée national ; le centre de formation et de recherche en arts dramatique (Cfrad) ; le musée Marien Nguabi ; la Manufacture d'arts et d'artisanat du Congo (Maac) ; le Cercle culturel Sony Labou Tansi ; le festival panafricain de musique (Fespam) ; la bibliothèque nationale ; l'École de peinture de Poto-Poto ; les directions départementales du livre et de la lecture publique, du patrimoine et des archives et celle des arts et lettres, ajouter à cela les chefs des projets. La ronde des structures sous tutelles s'est arrêtée au Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, où le ministre accompagnée de la directrice générale de cet espace, a visité la tombe de l'explorateur franco-italien, Pierre Savorgnan de Brazza et sa famille. Plusieurs structures accusent d'énormes difficultés de fonctionnement. Au Cfrad par exemple,

le bâtiment tant à s'écrouler au regard impuissant de son nouveau directeur, Serge Limbvani qui n'a point des moyens pour agir. Au

poste de service. Au Fespam, son commissaire général, Hugues Gervais Ondaye, a lui aussi posé le même problème ; les agents sont



Le bâtiment du Cfrad (Adiac)

musée Marien Marien Nguabi, Jean Dany Ebouélé, directeur de cette structure a dressé un état des lieux alarmant. Les décideurs sont à 18 mois de salaires impayés en dépit de leur volonté de se présenter toujours à leur

à 4 mois sans salaires. Le budget annuel affecté à cette structure panafricaine qui est à 95 millions en raison de 7,5 millions par mois, n'est pas régulier. Quant à la question de savoir à quand l'organisation de la onzième édition reportée

; l'affaire sera traitée à huis clos. La bibliothèque nationale est dans un état d'insécurité alors que le Cercle culturel Sony Labou Tansi souffre de manque des pièces juridiques... A l'issue de cette visite, le ministre de la Culture et des arts, Dieu-

« Nous sommes passés au Cfrad, sa fondation est en train d'être détruite par une grande érosion. Or, nous avons en ces lieux, les archives nationales du Congo. Une partie de ces archives est constituée des archives de l'ancienne Afrique équatoriale française (AEF) ; ce qui fait partie du patrimoine de l'humanité. Après deux pluies, la fondation de cette maison historique est en train d'être détruite. Nous avons le devoir en tant que ministère de la mémoire de sauvegarder ce patrimoine historique, parce qu'en 1944 la conférence de Brazzaville qui avait été organisée par le général Charles De Gaulle s'était tenue au Cfrad. Donc si nous ne prenons un certain nombre de dispositions, peut-être que d'ici quelques années, les vestiges de notre histoire disparaîtront, voilà pourquoi notre descente est d'une importance capitale », a déclaré le ministre de la Culture et des arts.

Avant d'ajouter que cet état des lieux, lui permettra de soumettre au premier ministre chef du gouvernement, un dossier pour lui permettre de prendre des dispositions qui s'imposent.

Bruno Okokana

ART CONTEMPORAIN AFRICAIN

Le vidéaste congolais Ori Huchi Kozia, lauréat du Prix Orisha

Lors de la deuxième édition du Prix Orisha, le jury international, composé de Guillaume Piens, Larry Ossei-Mensah, Claire Jacquet, Azza Satti, Sithabile Mlotshwa, a choisi de distinguer le vidéaste congolais Ori Huchi Kozia pour l'ensemble de son œuvre.



Ori Huchi Kozia lauréat Prix Orisha 2017 (Siegfried Forster/RFI)

Dans la soirée du mardi 3 octobre s'est tenue, à l'espace Appartement à Paris, la remise du Prix Orisha pour l'art contemporain africain. Créé en 2014, ce Prix est attribué à un artiste d'origine subsaharienne afin de favoriser sa reconnaissance par les professionnels du monde de l'art en donnant plus de visibilité à son œuvre.

Le vidéaste congolais, né en 1987, a été honoré pour l'ensemble de son œuvre. Installé à Brazzaville, en collaboration avec l'IFC et les ateliers Sahn sous la direction de Bill Kouélany, Ori Huchi Kozia est l'auteur de plusieurs films : Le Dieu danseur, Bad apple (Bourse Egide de la Fémis), Trauma, Ephemere ou encore Le cœur de la bête. Il est aussi le créateur du Titari Film Festival de Brazzaville. La distinction du jury international est venue de son film expérimental de 2016 « Moudoumango », qui réactive une mythologie de l'ancien royaume de Kongo. L'œuvre présentée revisite la

question du mythe et de ses archétypes dans un univers où la technologie côtoie la misère, a-t-on appris lors de la cérémonie de la remise du Prix doté de 2.000 euros. Une manière pour l'artiste de ressusciter le passé dans un monde étrange, chaotique, qui enfante une sorte de Frankenstein des temps modernes, fait de rebuts et de haute technologie à la fois. « Le Moudoumango, ce sont de différentes manifestations d'une même force, d'une même énergie », a confié le vidéaste. Les œuvres du lauréat sont exposées à Paris au sein de l'espace Appartement et/ou dans une galerie partenaire.

Marie Alfred Ngoma

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA MUSIQUE RELIGIEUSE

La chorale Chœur des Séraphins fait bonne figure en Egypte

Organisée par le ministère de la Culture égyptien, la dixième (10^e) session du festival international de la musique religieuse et sufi, a eu en Egypte du 20 au 27 septembre dernier. La République du Congo a été représentée à ce festival par la chorale Chœur des Séraphins, dirigée par Alphonsine Ekomba



La chorale Chœur des Séraphins à son arrivée à l'aéroport international Maya Maya (Adiac)

De retour à Brazzaville, après un brillant séjour en Egypte, la responsable de la chorale Chœur des Séraphins, Alphonsine Ekomba, s'est dite impressionnée de ce qu'ils ont vu dans ce pays. « Je n'ai jamais vu dans ma vie, ce que nous avons vu en Egypte. Près d'une trentaine des pays ont été représentés à ce festival de la musique religieuse. Nous avons (les groupes) par le biais de l'encadrement de maître docteur, chanter chacun dans sa langue mais avec la même harmonie et c'était très bien. On n'avait demandé à chaque pays d'interpréter une chanson, et nous avions interprétés «Okondji Nzambe» que les organisateurs ont retenu pour la cérémonie d'ouverture de ce festival. Donc le Congo était à l'honneur », a déclaré Alphonsine Ekomba.

Le message de ce festival était celui de la paix. Car en Egypte, il y a beaucoup d'attentats des musulmans contre les chrétiens. Les participants à ce festival ont chantés également dans les mosquées pour montrer l'union entre les hommes de Dieu ; une manière d'exprimer le besoin de

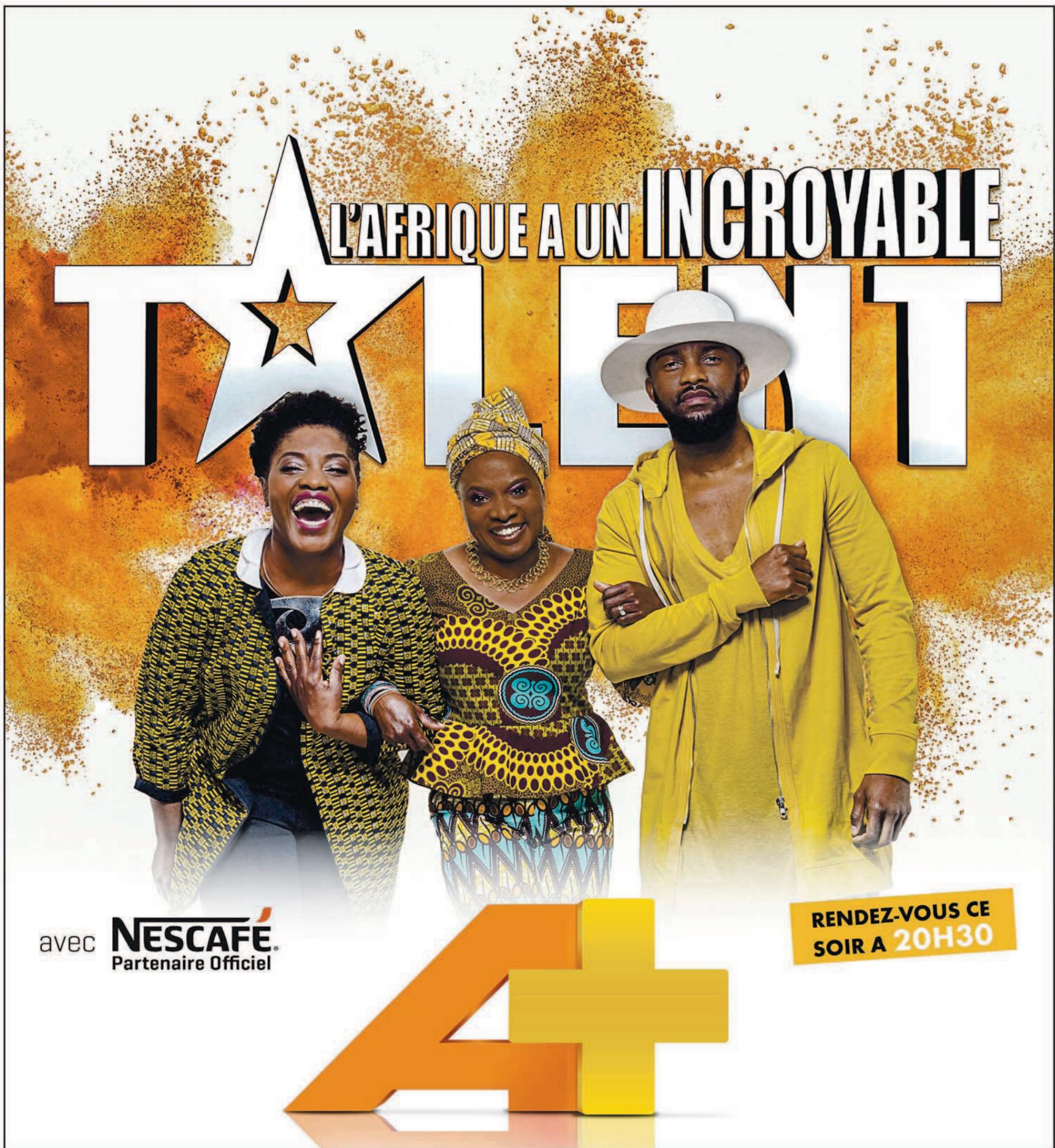
la paix dans le monde et que sans cette paix, il n'y a pas vie. La responsable de la chorale Chœur des Séraphins s'est dite ravie du fait qu'ils ont ramené beaucoup d'idées et appris beaucoup des choses en ce qui concerne les chants. « Nous avons appris beaucoup des choses et pensons qu'on peut faire mieux parce que nous avons rencontré beaucoup des frères venus de différents pays, notamment de la Géorgie, du Pakistan, de l'Inde, de la Roumanie, de la Bosnie Herzégovine, de la Tunisie, de l'Ethiopie, du Nigeria, du Benin, de l'Egypte (pays hôte), ... Tout le monde s'entendait parfaitement bien. On mangeait ensemble. C'était l'unité, la fête de la musique. C'est dire que, que ce soit Allah, que ce soit Moïse, que ce soit Jésus Christ, nous avons tous un seul Dieu que nous devons prier. C'est un Dieu d'amour et il veut que nous vivions en harmonie. »

Quant à la prestation de la chorale de la République du Congo, Alphonsine Ekomba, a indiqué que son pays a fait bonne figure si bien que les organisateurs ont demandé à cette chorale congolaise de revenir en novembre prochain. Cependant, il se pose un réel problème ; celui des billets. Les groupes d'autres pays, ce sont leurs différents ministères de la culture qui ont supporté les billets et autres frais liés aux voyages, ce qui n'a pas été le cas pour la chorale congolaise. Envoyé par le ministère de la Culture et des arts par le biais du festival panafricain de musique (Fespam), la chorale Chœur des Séraphins n'a pas reçu les billets ni les frais, en dépit de l'appui de quelques sponsors.

Notons que courant ce festival de musique religieuse et sufi, la chorale Chœur des Séraphins a joué tous les jours et dans différents sites. Ils ont même joué le jour où ils sont allés visiter les pyramides.

B.Ok.

TOUS DERRIERE LES TALENTS CONGOLAIS

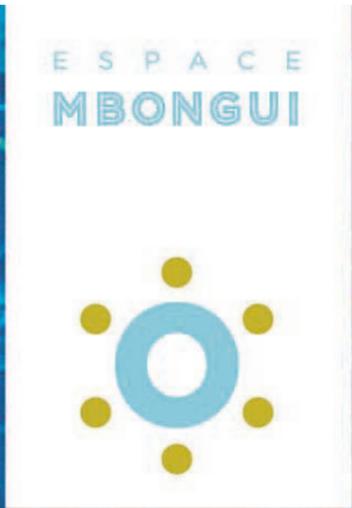


CANAL+ INTERNATIONAL SAS AU CAPITAL DE 3 912 064 € - 592 033 401 RCS NANTERRE

UNE SAISON ENCORE+ INCROYABLE

06 877 92 92
(COUT D'UNE COMMUNICATION LOCALE
 SELON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)
CANALPLUS-AFRIQUE.COM

LES BOUQUETS
CANAL+ ET **EASY TV**
 DISPONIBLE EN EXCLUSIVITE SUR
 by CANAL+



POOL JAZZ BRUNCH

TOUS LES DIMANCHES DE 12H À 16H AUTOUR DE LA PISCINE

APÉRITIF
BUFFET BARBECUE À VOLONTÉ

Cuisine Italienne
Plateau de charcuteries, lasagnes à la bolonaise maison, tiramisu maison...

Cuisine Française
Toasts de saumon fumé, toasts de foie gras, fromages...

Cuisine Congolaise
Brochettes de gambas, brochettes de viandes, Saka Saka, Makayabu...



PISCINE & LIVE JAZZ

ADULTES · 30 000 FCFA | ENFANTS DE 4 À 12 ANS · 15 000 FCFA | POUR LES MOINS DE 4 ANS · GRATUIT



PEFACO HOTEL MAYA MAYA
AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE
★★★★★



Entreprise régie par le code CIMA

COMMUNIQUE

La société Assurances et Réassurances du Congo (ARC), informe l'ensemble de la population congolaise qu'elle procède actuellement au paiement des dossiers sinistres.

À cet effet, il est demandé à toute personne (assuré, victime et/ou tiers) qui reconnaît avoir un dossier sinistre non encore payé par l'ARC, de se présenter pour son indemnisation, dans les agences de Brazzaville sise Avenue Amilcar Cabral.

Tél: 04 445 10 04, 05 572 37 42, 05 507 96 84 et 06 970 15 35 et

de Pointe-Noire sise 129, avenue Fayette TCHITEMBO,
Tél: 05 701 63 36 et 22 281 40 67.

NB: se munir, si possible de sa pièce d'identité et de la photocopie des pièces pouvant faciliter la recherche du dossier.

Fait à Brazzaville, le 26 septembre 2017

La Direction Générale



Direction Générale : Avenue du camp-Brazzaville R.C-Tél : (242) 22 281 16 90 BP :14524
 Agence BZV : Avenue Amical Cabral-Tél : (242) 22 281 53 89/ 22 281 16 90
 Agence P/N : N° 129 Avenue Fayette Tchitembo – Tél : (242) 22 281 40 67/ 94 12 88
 S.A au capital de 4.000.000.000 –R.C.C.M : 10/2122 –N.U.I : M20055110000474139
 E-mail : arc@arc-congo.cg
www.arc-congo.cg

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...



OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers



+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84 boulevard Denis Sassou N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

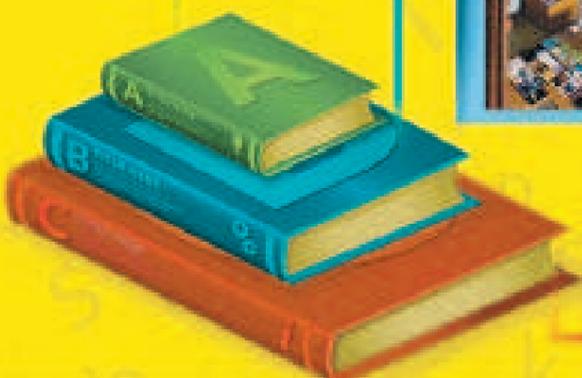
Un Espace de Vente

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
Immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-15h)



VILLE-PROVINCE DE KINSHASA

Le président de l'Assemblée provinciale évincé

Trente neuf voix sur les 39 députés présents ont voté pour la chute de Roger Nsingi du perchoir de l'organe délibérant de la capitale congolaise. Va-t-il faire recours à la Cour constitutionnelle comme il l'a fait en 2010 à la Cour suprême de justice lors de sa précédente éviction ?

La tête de Roger Nsingi, le président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa (APK) gît désormais par terre, après avoir trôné pendant onze ans au perchoir de cette institution provinciale. Le vote de sa déchéance par les députés provinciaux de la capitale congolaise a eu lieu le 5 octobre lors d'une séance très mouvementée et qui sentait la détermination et la décision à mille lieux. Trente neuf voix sur 39 présents se sont prononcées pour la déchéance du président du bureau de cette institution provinciale. Il a été reproché à Roger Nsingi notamment la violation du règlement intérieur de cette institution, le détournement des fonds et la mégestion.

Une action pensée avant la session

Dans une lettre de ce groupe de députés pourfendeurs déposée le 30 septembre, il a été signifié au désormais ex-président de l'APK qu'il venait d'initier une procédure de déchéance en son rencontre. « *Agissant aux noms et pour compte des députés provinciaux dont les noms et signatures ci-annexés ; nous vous transmettons ci-joint la proposition de résolution portant déchéance de vos fonctions du président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa* », était-il écrit dans cette correspondance signée par les députés provinciaux Jean Baptiste Kiaku



Roger Nsingi et André Kimbuta Yango, lors de la mise en circulation de nouveaux bus New Transkinphoto Adiac

et Henri Itoka, qui sont à la tête de ce groupe. L'objectif poursuivi est, selon ce groupe, de pousser les députés à prendre les choses au sérieux et d'être plus responsables de leurs actes.

Il est rappelé que la situation à l'APK a dégénéré depuis le 30 juin 2017, lorsque quelques femmes députées se sont réunies pour évaluer la situation au sein de cette institution. Elles ont été rejointes ensuite par plusieurs autres députés avec qui ensemble ils ont multiplié des réunions à l'interne, pour apprêter ce gros dossier qui vient de peter comme une bombe dans la capitale congolaise. Dans un travail fourni à environ quatre mois des recherches, les députés provinciaux auraient obtenu les informations nécessaires sur les finances de l'APK, le respect

du règlement intérieur, ainsi que la gestion du patrimoine mis à la disposition de cette institution de la ville-province. Pour en discuter avec leurs collègues, ils ont, en effet, demandé la convocation d'une session extraordinaire pour l'évaluation financière de leur institution. Pour le bureau, c'était une mauvaise affaire. Mais il a été poussé à le faire, malgré lui, après avoir été saisi par une lettre officielle. Appelé à répondre à toutes ces accusations retenues contre lui, Roger Nsingi n'a pas pu faire le poids contre la pression des députés décidés à le mettre à genoux.

Sauvé en 2010, Roger Nsingi rattrapé en 2017

En 2010, Roger Nsingi avait été éjecté de son perchoir par un vote de députés provinciaux de

Kinshasa. Par 33 voix sur 36 de députés présents à la plénière, le président du bureau de l'Assemblée provinciale de Kinshasa a été démis, le 10 septembre 2010, de ses fonctions. C'était la suite de la procédure de déchéance initiée contre lui le 13 août de la même année par le groupe parlementaire du MLC, sa propre famille politique.

C'était un vote organisé après que le président de l'APK a suspendu la plénière et claqué la porte de la salle face au blocage entre lui et les députés qui tenaient à son éviction. Le vice-président resté dans la salle a reçu de cette plénière la délégation de pouvoir poursuivre la police des travaux conformément au règlement intérieur de cette institution, jusqu'à sa déchéance. À cette époque, il lui était reproché une

gestion financière opaque, un détournement de près de 480 mille dollars américains ainsi que l'incompétence et le gel de beaucoup de dossiers mettant en cause le gouvernement provincial de Kinshasa.

Heureusement pour lui, un arrêt de la Cour suprême de justice (CSJ) rendu le mardi 26 octobre 2010 était venu remettre les choses « dans l'ordre ». « *Roger Nsingi reste le président légal et habilité à engager l'APK* », c'était le sens de cette décision des hauts magistrats qui ont réagi à la requête introduite le 20 septembre, par le président de l'APK déchu. Cet arrêt de la CSJ avait, en son temps, déclaré inconstitutionnelles et nulles les résolutions 002 et 003 de l'APK qui portaient respectivement sur le plein pouvoir de conduite des débats accordé au vice-président de cette institution et sur la déchéance du député Roger Nsingi au poste de président. Pour la CSJ, la résolution 003 portant déchéance de Roger Nsingi ne contenait aucune motivation quant aux griefs articulés contre lui. Alors qu'elle était intervenue sans que ce dernier n'ait été ni appelé à se justifier ni entendu pour présenter ses moyens de défense.

Ayant considéré les moyens de défense présentés par Roger Nsingi fondés, la CSJ a aussi indiqué que la résolution 002 de l'APK était prise en violation de l'article 64 de la Constitution en ce qu'elle émane d'un groupe de personnes et non pas de la majorité des députés comme l'exigent les articles 58 alinéa 2, 59 alinéa 2, 63 et 65 alinéa 1 du règlement intérieur de l'APK. C'est donc cette décision de la CSJ qui l'avait, en ce temps là, sauvé.

Lucien Dianzenza

PROCESSUS ÉLECTORAL

Kisantu abritera le deuxième round de la tripartite Céni-gouvernement-CNSA

Après l'étape de Kananga, les animateurs des trois institutions vont se retrouver à Kisantu au Kongo central à 120 Km de Kinshasa pour évaluer la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre 2016 avec une emphase soutenue sur l'organisation des élections.

Les choses sont en train de s'accélérer. Conscients du retard pris par le processus électoral qui bat de l'aile actuellement à cause de l'application en dents de scie de l'accord du 31 décembre, les parties prenantes impliquées dans la dynamique électorale tentent désormais de jouer le tout pour le tout. Le temps presse. Décembre 2017, cap fixé pour la tenue des scru-

tins avance à grande enjambée. C'est dans ce contexte qu'il faut situer le communiqué publié le 5 octobre par le président du Conseil national de suivi de l'accord (CNSA) annonçant la tenue à Kisantu (à 120 km de Kinshasa) de la tripartite Céni-gouvernement-CNSA chargée d'évaluer l'accord de la Saint-Sylvestre. Ainsi donc, du 12 au 16 octobre, cette ville du Kongo central va abriter ce forum, le deuxième du genre après celui de Kananga tenu en août dernier. Une rencontre qui s'inscrit dans le champ d'application de l'accord de la Saint-Sylvestre signé par le pouvoir et l'opposition pour la cogestion du pays jusqu'à l'organisation de prochaines élections. Cet accord prévoit, en effet, des

«évaluations régulières» du processus électoral par les trois institutions précitées.

En prélude à ces échanges, la Ceni a présenté le même jour au CNSA des informations préliminaires sur l'évolution du processus électoral dans le cadre de la mission dévolue à ce nouvel organe d'appui à la démocratie, celle de veiller à l'application sans faille de l'accord de la Saint-Sylvestre. La prochaine tripartite, qui risque d'être la toute dernière au regard du temps restant par rapport aux scrutins initialement prévus d'ici fin décembre, devra se projeter dans la perspective de plus en plus plausible du report des élections. La convocation du corps électoral n'ayant pas eu lieu 90

jours avant les scrutins tel que consigné dans l'accord de la Saint-Sylvestre, il reste plus qu'à en tirer les conséquences.

L'accord du 31 décembre donne à cette tripartite le droit d'évaluer, d'apprécier le temps restant et de définir un nouvel échéancier pour la tenue effective des élections au-delà des délais prescrits antérieurement. L'on croit savoir que la rencontre de Kisantu permettra de poser les prémices du calendrier électoral réclamé à cor et à cri par la communauté internationale, en attendant la fin des opérations électorales en cours dans l'espace Kasai.

Le seul couac dans cette tripartite porte sur la personne de Joseph Olenghankoy, président

du CNSA, une institution qui, jusqu'à ce jour, n'a pas de fondement juridique pour le simple fait que le projet de loi organique censé réguler son fonctionnement est en souffrance au Parlement. Quelle pourrait être alors la pertinence des résolutions qui sortiront de telles assises dès lors qu'une des parties prenantes n'est pas revêtu du sceau légal pour siéger normalement ? La question taraude bien des esprits lorsqu'on sait que le CNSA à ce jour fonctionne sur la base de l'accord du 31 décembre qui lui a donné vie, avec un bureau incomplet où seul trône le président issu de la dissidence du Rassemblement. Dossier à suivre.

Alain Dlasso

ÉTATS-UNIS - RDC

Le spectre des sanctions ciblées plane de nouveau sur des officiels congolais

Sept sénateurs américains ont écrit récemment au président Donald Trump à qui ils sollicitent d'autres sanctions contre la RDC et ses dirigeants pour, disent-ils, « affecter le calcul des individus qui ont une forte influence sur le président Kabila pour l'exhorter à changer de cap ».

La crise politique ayant cours en RDC ne laisse pas indifférents des partenaires extérieurs qui scrutent des possibilités pour aider ce géant de l'Afrique centrale à se relever. Les États-Unis comptent parmi ces partenaires pour lesquels la résolution de la crise politique en RDC passe pour une priorité. En marge de la 72^e assemblée générale de l'ONU, des sénateurs américains sont montés au créneau pour exprimer leur ras-le-bol à la suite de la persistance de la crise politique en RDC qu'ils attribuent forcément au maintien de Joseph Kabila à la tête du pays au terme

de son mandat et à la non-organisation des élections dans les délais. Les sénateurs Cory Booker, Benjamin Cardin, Richard Durbin, Christopher Coons, Elizabeth Warren, Edward Markey et Sherrod Brown ont pris la liberté d'écrire au président Donald Trump qu'ils exhortent à « prendre des mesures immédiates » et à tout mettre en œuvre pour résoudre des crises politiques, de sécurité et humanitaires qui prévalent en Afrique et particulièrement en RDC.

Dans cette lettre adressée au président Donald Trump datée du 3 octobre, le sénateur Cory Booker et ses six autres collègues demandent à leur président de « positionner les États-Unis à jouer un rôle de chef de file » dans la prévention des conflits et « être prêt à appuyer une réponse qui permettra de sauver les vies ». Ce qui, au plan économique, implique un droit

de regard des États-Unis notamment dans le contrôle des industries extractives des minerais accusées d'alimenter les conflits dans le pays. « Le dernier conflit à grande échelle en RDC, financé et alimenté en partie par les minerais de conflit, la corruption et la mauvaise gouvernance, figurait parmi les pires dans l'histoire de l'Afrique. Cela implique pas moins de sept pays et a entraîné des millions de morts », font-ils remarquer. Et de demander à Donald Trump de « répondre aux préoccupations en cours concernant les minerais de conflit et la transparence de l'industrie extractive en dirigeant la Securities and Exchange Commission pour continuer la mise en œuvre du chapitre 1502, ainsi que pour élaborer une nouvelle et forte règle mettant en œuvre le chapitre 1504 de la réforme Dodd-Frank Wall Street et la Loi sur la protec-

tion du consommateur ».

En clair, disent les signataires de la lettre, d'autres sanctions contre la RDC et ses dirigeants sont nécessaires « pour affecter le calcul des individus qui ont une forte influence sur le président Kabila pour l'exhorter à changer de cap ». L'épée de Damoclès plane pour ainsi dire sur le régime Kabila aussi longtemps qu'il continuera « de refuser de mettre en œuvre l'esprit et la lettre de l'accord ». Dans ce cas, avertissent-ils, les États-Unis devront utiliser les moyens dont ils disposent, y compris les désignations de sanctions en vertu de l'ordonnance exécutive 13671 sur la RDC.

Pour les sept sénateurs signataires de la correspondance, le président congolais n'a pas fait preuve de bonne foi dans la mise en œuvre effective des termes-clés de l'accord du 31 décembre. « La décision du président Joseph

Kabila de rester au pouvoir après la fin de son mandat constitutionnel en 2016 a jeté le pays dans un chaos politique. L'accord du 31 décembre entre la majorité présidentielle et une coalition de partis d'opposition politique négociés par la Conférence épiscopale nationale du Congo comprenait l'engagement de tenir des élections d'ici la fin de cette année», écrivent-ils.

À tout prendre, cette lettre est venue mettre une pression supplémentaire sur Trump qui avait déjà décidé, en marge de la dernière assemblée générale de l'ONU, d'envoyer en Afrique son ambassadrice à l'ONU Nikki Haley. Cette dernière est attendue en RDC le 21 octobre. L'on croit savoir que le passage de cette femme à Kinshasa déterminera la position définitive de l'administration Trump sur la RDC.

Alain Diasso

SUD-KIVU

Une usine de café verra le jour en décembre prochain

La construction de l'usine va booster considérablement la production caféière dans l'espace kivutien. Elle permettra surtout de s'attaquer plus vigoureusement à la fraude, le principal mal qui ronge le secteur. La nouvelle arrive au bon moment pour la filière, avec une production annuelle qui dépasse les 100 000 tonnes par an dont plus de 4 000 provenant de la province voisine du Nord-Kivu.

L'Est de la RDC est en voie de se doter d'une usine de café d'ici à décembre 2017. L'intérêt d'investir dans la construction d'un tel ouvrage dans une province présentée jadis comme le grenier agricole de la RDC est d'abord pour mieux combattre la fraude, un terrible frein aux efforts de redynamisation de la filière. En effet, cette partie du territoire national est réputée pour produire un café de bonne qualité tant au niveau de sa saveur que de certaines de ses caractéristiques spécifiques. Outre ses deux grandes réserves forestières et ses produits miniers qui constituent ses principales richesses, le Sud-Kivu dispose aussi des réserves en poissons, des lacs et rivières ainsi que des produits agricoles dont le caoutchouc, le cacao, le thé, le café et l'huile

de palme. Les vastes étendues d'espaces cultivables offrent aux partenaires et producteurs les conditions idéales pour développer certaines cultures comme le café, le thé et le quinquina. Dans l'axe Mudaka, à 11 km de la capitale de Bukavu, la capitale de province, l'on y trouve les plus fortes productions de café et de haricot.

Selon l'Office national du café, cette usine doit pousser les habitants à investir davantage dans la filière du café. Pour la petite histoire, le Kivu a vu ses premiers commerçants s'adonner à la production de certains produits comme le café. Cette filière constituait la première richesse économique de certaines villes de l'est du pays. Les autochtones ont démarré leurs activités par la production du café, du thé et du quinquina, avant de devenir, pour la plupart, des importateurs des produits manufacturiers. Beaucoup de producteurs attendent toujours une démocratisation du crédit agricole pour pouvoir s'y lancer de nouveau. Par ailleurs, prenant conscience des besoins dans le secteur, certaines banques du pays dont la Pro-crédit Bank ont accordé des petits crédits à des organisations agricoles spécialisées dans l'achat du café. Sur un plan pratique, ce

type de crédit permet d'accéder au café en provinces. Concrètement, l'organisation utilise cet argent pour acheter le café déjà produit à l'intérieur du pays. Grâce à cet argent, il peut aussi s'acquitter des frais d'exportation ou d'emportage. Les montants accordés ont dépassé parfois les 60 000 dollars américains, à rembourser dans les délais plutôt serrés. L'appui des banques est crucial pour permettre à ces organisations de passer à des quantités plus importantes à exporter. Les chiffres continuent de prouver ce regain d'intérêt sur la production du café en RDC. L'on est passé de 8 000 à 120 000 tonnes par an. Ce qui n'est pas rien. Mais la tâche n'a pas été facile et les difficultés restent encore nombreuses. Il y a, par exemple, nous le disions tout à l'heure, le difficile accès au crédit agricole pour les producteurs contraints de vendre leurs produits à vils prix aux organisations spécialisées qui viennent avec du cash.

À cela, il faut ajouter l'insécurité dans les zones de production et surtout la fiscalité trop lourde. L'avenir de la filière dépendra des mesures visant à mettre fin à toutes ces contraintes qui empêchent l'éclosion de la filière du café.

Laurent Essolomwa

DROITS HUMAINS

Des réfugiés bloqués en RDC

Un collectif d'ONG de promotion et de défense des droits de l'homme accuse le gouvernement de violer les principes en la matière, alors que des fonds auraient été mis à sa disposition par le Haut Commissariat de l'ONU aux réfugiés afin de faciliter le processus à ces étrangers basés dans le pays.

Dans un communiqué conjoint du 4 septembre, des ONG de promotion et défense de droits de l'homme (ONGDH) se sont dites préoccupées par la manière dont le ministère de l'Intérieur de la RDC viole les principes d'équité en abandonnant des réfugiés et demandeurs d'asile basés sur le sol congolais.

Ces ONG notent, en effet, que par manque de passeports biométriques supposés être exigés par l'aviation civile, plus de 200 mille réfugiés sont bloqués en RDC depuis 7 ans et ne savent, par conséquent, pas effectuer un voyage en dehors du continent africain. Citant une source d'informations, ces ONG ont, par ailleurs, relevé que le HCR avait donné des moyens nécessaires aux autorités congolaises pour faire les titres de voyage biométrique en question, mais jusqu'alors rien n'a été fait.

La CNR doit correctement assumer sa mission

Le collectif d'ONGDH fait également constater que depuis sa création, la Commission nationale pour les réfugiés (CNR) ne remplit pas correctement sa tâche telle que confiée par le législateur. C'est après ce constat que ces ONG attendent des ministères de l'Intérieur, des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de tout mettre en œuvre en vue de rétablir les réfugiés dans leurs droits, en leur délivrant les titres de voyage biométrique dans le meilleur délai. Au HCR, ces organisations ont recommandé de veiller à ce que les réfugiés obtiennent ces titres de voyage biométriques tels que stipuler dans la convention de Genève du 28 juillet 1951, ainsi que d'autres textes y relatifs.

Les ONG signataires dont Angés du ciel, Dieu Défenseurs Universels, Promotion de la Déclaration universelle des droits de l'homme, Fondation Bill Clinton pour la paix, Human Rescue / RDC et Groupe Explorateur international appellent, par ailleurs, la CNR à jouer pleinement son rôle et de « cesser de donner son pouvoir à un simple secrétaire permanent ».

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Une nouvelle initiative mondiale pour réduire de 90% des décès dus au choléra d'ici 2030

Dans certains pays du monde, le choléra est devenu un problème de santé publique. Cette maladie due à la consommation d'eau impropre et au manque d'hygiène alourdit le taux de mortalité. Pourtant, il existe des moyens efficaces pour venir à bout de cette maladie.

Pour réduire la propagation du choléra dans le monde, le groupe spécial mondial de lutte contre le choléra, un réseau de plus d'une cinquantaine d'organisations réunissant les partenaires qui luttent contre le choléra dans leurs secteurs respectifs, vient de fixer un objectif ambitieux pour réduire la transmission du choléra d'ici 2030. À travers un nouveau plan intitulé « Ending Cholera : A Global Roadmap to 2030 », en français mettre fin au cholera: feuille de route mondiale jusqu'à 2030, ce groupe de partenaires vient de s'engager à réduire de 90% la propagation du choléra à travers le monde. La nouvelle feuille

de route mondiale, indique un communiqué de l'OMS, vise à aligner les ressources, à partager les meilleures pratiques et à renforcer les partenariats entre les pays touchés, les donateurs et les organismes internationaux. Ce nouveau plan du groupe spécial reconnaît que le choléra se propage dans des « points chauds » de l'endémie où les flambées prévisibles se produisent chaque année. Avec cet engagement mondial du groupe spécial mondial de lutte contre le choléra, des efforts seront déployés pour renforcer la riposte contre le choléra. D'autant plus que la nouvelle feuille de route mondiale prend en compte l'approche coordonnée contre cette maladie et la planification au niveau des pays pour la détection précoce des flambées et de la riposte rapide, car près de vingt pays affectés pourraient éliminer le choléra d'ici 2030.

Cette nouvelle initiative ne peut que contenter l'OMS qui se dit, par le biais de

son directeur général, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, « fière de faire partie de cette nouvelle initiative commune pour éliminer les décès dus au choléra, la feuille de route constituant le meilleur moyen d'y mettre fin ». « Chaque décès dû au choléra est évitable avec les outils à notre disposition, aujourd'hui, comme le vaccin anticholérique oral et l'amélioration de l'accès à l'eau, à l'assainissement de base et à l'hygiène, comme le décrit la feuille de route », fait-il savoir.

Rappelons que quatre-vingt-quinze mille personnes meurent du choléra et plus de deux millions contractent cette maladie chaque année. D'où la nécessité de protéger les communautés et de prévenir la transmission par une action urgente en vue d'enrayer les flambées. Cette nouvelle initiative du groupe mondial de lutte contre le choléra vient à point nommé pour enrayer cette maladie sur la surface du monde

Aline Nzunzi

KASAÏ

Un officier tué par deux hommes armés

Un capitaine de l'armée congolaise a été tué par deux hommes armés de fusils de chasse dans le Kasai, au centre de la République démocratique du Congo, théâtre depuis septembre de violences meurtrières, a appris l'AFP jeudi de source militaire.

«Le capitaine Sakwa Kazadi a été tué mardi par deux hommes armés chacun d'un fusil de chasse alors qu'il revenait d'une réunion de sécurité dans un village» situé à 100 km de Tshikapa, chef-lieu de la province du Kasai, a déclaré à l'AFP le lieutenant Anthony Mualushayi, porte-parole de l'armée dans la région. Les deux hommes «ont ouvert le feu sur lui et il est mort» sur le coup, a ajouté l'officier indiquant qu'«un suspect est aux arrêts» au parquet militaire de garnison de Tshikapa.

Mais, selon des témoins interrogés par l'AFP, le capitaine assassiné se disputait un colis de diamants avec les deux hommes qui l'ont tué. Mercredi soir, une compagnie des Forces armées de la RDC a provoqué la panique dans la zone où deux puissants disciples de Kamuina Nsapu dictaient leur loi, en tirant en l'air pendant plusieurs heures, selon les mêmes témoins, qui ont également indiqué que le village était vidé de ses habitants.

Ancien havre de paix, le Kasai s'est embrasé il y a un an après la mort en août 2016 du chef coutumier Kamuina Nsapu, qui s'était soulevé contre le pouvoir de Kinshasa. Ces violences entre forces de sécurité et milices Kamuina Nsapu ont fait plus de 3.000 morts, selon l'Église catholique, l'ONU a dénombré plus de 80 fosses communes et enregistré 1,4 million de déplacés. Deux experts de l'ONU y ont été tués en mars alors qu'ils enquêtaient sur ces violences.

AFP

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT
SOCIÉTÉ
*
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL

CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepêchesdebrazzaville.fr
www.adlac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, Boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regio@lesdepêchesdebrazzaville.fr



CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET MUNICIPAL

Le budget supplémentaire et le programme d'urgence d'investissements adoptés

Les deux principaux points ont été choisis lors de la première session ordinaire du conseil dite administrative qui s'est tenue du 25 septembre au 4 octobre sous la direction de son président Jean François Kando.

Le budget supplémentaire s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 15.000.000.000 (quinze milliards) francs CFA. D'après Louis Gabriel Missatou, 2^e secrétaire du conseil, qui a lu le communiqué final, comparativement au budget primitif, le budget supplémentaire connaît une diminution en valeur absolue de 6.435.200.000 (six milliards quatre cent trente cinq millions deux cent mille) francs CFA. Le programme d'investissements est arrêté à la somme de 1.547.468.025 (un milliard cinq cent quarante-sept millions quatre cent soixante-huit mille vingt cinq) francs CFA. Les conseillers ont adopté la délibération rendant piéton, de 5 heures à 18 heures, le jour de dimanche, le boulevard Jacques Bouiti (celui bordant la

côte sauvage).

Le conseil a aussi mis en place et activé trois nouvelles commissions (économie et Finances, équipement et travaux urbains, administration et affaires juridiques), auditionné la directrice départementale de l'Enseignement technique et



Jean François Kando, au centre, lors de la clôture de la 1re session ordinaire/ crédit photo Adiac

professionnel et celui de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sur la rentrée scolaire 2017-2018, et effectué une visite guidée de certains chantiers municipaux (centre multimédia, marché

central, rond-point de la République, Cercle africain, avenue Émile Biayenda.) et de la base de la société d'assainissement Averda.

Tenant compte des difficultés rencontrées dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie de la population de Pointe-

recettes. *«Du fait du principe comptable de l'unicité des caisses, les collectivités locales, singulièrement celle de Pointe-Noire qui dispose d'avoires importants dans les caisses de l'État, connaissent d'énormes difficultés. Nous comptons sur le ministère de l'Intérieur et de la décentralisation en vue d'une répartition équitable des recettes entre l'État et les collectivités locales. Pour notre part, nous mettons tout en œuvre pour maximiser les recettes dont la perception relève de nos compétences, réaliser les économies internes d'échelles nécessaires, opérer des choix budgétaires rationnels et améliorer tant quantitativement que qualitativement l'offre de service public»*, a-t-il expliqué.

Pour remédier *«à l'état d'incurie généralisée dans laquelle se trouve la ville»*, éviter l'arbitraire et redonner force à l'autorité municipale bafouée, le président du conseil a estimé *«qu'il faut désormais gouverner et administrer la cité par la loi et exiger obéissance à la loi aux administrés»*. Il a rappelé les règles et exigences

de l'État de droit démocratique qui se résument dans le strict respect par les gouvernants et les gouvernés des lois et règlements de la République.

De ce fait, il a annoncé le lancement dans les prochains jours d'une vaste opération de déguerpissement avec l'appui de la police et la participation des administrateurs maires d'arrondissement ainsi que l'interpellation des membres des réseaux mafieux démantelés au sein de la municipalité qui seront présentés devant le procureur de la République afin qu'ils répondent de leurs actes. *«La maximisation de nos recettes et la réalisation effective de notre programme de développement local est à ce prix»*, a indiqué le président du conseil. À la fin des travaux de la première session ordinaire, Jean François Kando a rappelé la place qu'occupe l'école dans la société congolaise et il a invité les enseignants et les parents à accompagner et soutenir les enfants tout au long des années de leur apprentissage.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

ÉLECTRICITÉ

Bientôt la construction des neuf feeders souterrains

Le dernier verrou avant le démarrage des travaux de construction des neuf feeders de 20 kilovolts a été levé, le 5 octobre, à Pointe-Noire à l'issue de l'atelier d'échange et partage qui a abouti à la validation du rapport de la Notice d'impact environnemental et social (NIES) présenté par le Cabinet Comete international.

C'est dans le cadre de mise en œuvre du financement additionnel du volet électricité que le Peedu (Projet eau, électricité et développement urbain) cofinancé par la Banque mondiale et le gouvernement congolais a signé avec le Consultant Comete International, un cabinet tunisien qui a produit un rapport provisoire de ladite NIES qui a déjà fait l'objet des commentaires du Peedu et de la Banque mondiale. *«Ces études ont permis de mettre en exergue les impacts environnementaux et sociaux liés à la mise en œuvre de la construction des neuf feeders. Cette étude propose une série de mesures d'atténuation*



Une vue de la salle lors de la restitution du rapport de Comete international crédit photo Adiac

pour les impacts négatifs mais aussi des mesures de bonification pour les impacts positifs. Cette étude constitue le dernier verrou à lever avant le démarrage effectif des travaux sur le terrain », a dit Maurice Bouesso, coordonnateur du

Peedu.

Au cours de cette activité qui s'inscrit dans le prolongement de la mise en place des outils opérationnels de sauvegarde environnementale et sociale du projet, Cyprien Farel Mouyangou, chargé de mission Sauvegarde environ-

nementale et sociale du Peedu, a présenté le système de gestion environnementale et sociale du Peedu, tandis qu'Imene Saidane, environnementaliste, et Daniel Tsatou, sociologue, ont pour le compte de Comete International présenté la NIES avant

les travaux en commission qui ont abouti à l'adoption du rapport commenté et amendé par les participants (administrations publiques concernées, bénéficiaires, organisations de la société civile, responsables des quartiers, etc.).

Cette activité constitue la dernière étape dans la préparation du lancement des travaux par l'entreprise sélectionnée déjà sur le terrain qui n'attendait que les résultats de l'atelier pour démarrer les travaux. Les neuf feeders souterrains ou départs de 20 Kilovolts sont des grandes lignes d'alimentation électriques qui transportent l'électricité depuis le Poste-source à Mongo Kamba jusque dans les différents postes de transformation. Plus de 56 km de nouvelles lignes de transport moyenne tension seront construites dans cinq arrondissements sur six de Pointe-Noire. Les neuf feeders ajoutés au 18 feeders déjà existants vont améliorer la capacité de transport électrique de 50 % dans la ville océane.

Hervé Brice Mampouya

MOTS FLÉCHÉS N°156

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

MÉMO-RISÉES	ADJECTIF INTER-ROGATIF	EMPE-REURS	PETIT MURET	APPUJE SUR	MÂLE	THÉ À LA BER-GAMOTE
DÉSAP-POINTÉES	CRÉPI BLANC	ENTRE L'EST ET LE SUD	GROSSE BÊTISE	ARASER	ABJURÉS	
METTRA DE CÔTÉ						
REVEN-DEUR DES RUES			FUTUR			
			CARACTÈRE AIGU			
MINABLE		USE À LA BASE			IL PASSE À STRAS-BOURG	
VICTIME D'UN DÉ-BOÎTEMENT		DONNE LE JOUR				
			BIEN CACHÉE			AGENT DE RENSEI-GNEMENTS
			CERVIDÉ			
PRIT DES RISQUES AVEC AS-SURANCE	EXAMINÉ				HONO-RABLE BRI-TANNIQUE	
	PETITES SAILLIES				QUI DONNE LE SEIN	
		ILS CIRCULENT À BUCAREST		UN DIEU D'ÉGYPTE	NÉGATION	
				CONDUIT	UN MOIS DE REPOS	
COMPTE SUR LA POSTE	CONVE-NABLE				DAME À LONDRES	
	LE CŒUR PEUT LA BATTRE					
		CHÔMAGE				CHANTS TRÈS PO-PULAIRES
		MÉTAL LÉGER				
ARBRE				ELLE FAIT FACE À LA ROCHELLE	ANCIENNE CAPITALLE DE LA GASCOGNE	
LA VIERGE					TERRINE	
			UNE TRÈVE			LA FIN DU JOUR
			DESSUS DE TABLE			
PLAÇA			ASSEM-BLÉE			ABRÉVIA-TION POUR UN ROI
DES PAYS-BAS			À VOUS			
				CHEVAL AU HARAS		
				EN MATIÈRE DE		
CONSTITUE UN INDICE					INDIQUE UNE POSITION	
CAUSES DU TORT						EN ABRÉGÉ
				SAPEUR-POMPIER		
						SHOOTS

SUDOKU N°156

>FACILE

		3	4	2	5			
6	8	4		7			9	
		2					7	4
		3	1	2	9	7	4	
		6	8	5	3	1	2	
4	6					8		
	5			3		6	4	2
		8	6	1		9		

>MOYEN

		9						
	5				8	3	2	9
4	3	6			7	5	8	
	4		9		5			
		7	1		2	9		
			8		4		3	
		6	8	4			7	9
2	1	5	7				6	
						8		

>DIFFICILE

2		7	9			4		
						8	6	
			4	7			5	9
		8		9	4		2	5
		2		6		7		
1	5		7	3		9		
6	2			8	1			
	7	1						
		3			7	1		8

MOTS CROISÉS N°156

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Qui ne prennent pas part dans la société. - 2. Il rentre dans les paniers. Peintre espagnol. - 3. Cours de Bavière. Rejet d'une coupe de bois. - 4. Marque d'intensité. Qui n'est donc pas tendu. Précision d'adresse. - 5. Abris de moujiks. Décédé dans l'accident. - 6. Homme politique alsacien. Quand il sert, il serre. - 7. Arbre africain. Il se joue de la jalousie. - 8. Célébras le mariage. Secteur d'usines. Négation. - 9. Ils se ramifie sans cesse autour de Paris. Homme de métier. - 10. Expert en montre.

>VERTICALEMENT A. On en fait parfois tout un fromage. - B. Ville de saint François. Mis au point. - C. Échancrure de nos côtes. Donnera sa bénédiction. - D. Commença à se développer. Préposition. - E. Fin d'un infinitif. Courir le risque. Article défini. - F. Cours primaire. C'est toi, mon vieux. - G. Esprit de corps. Pascal au labo. Au pied! - H. Antique officier romain. Commune sur Tille. - I. Se laisser aller. Château de Diane. - J. Un piège pour les rats d'hôtel.

MOTS À MOTS N°156

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ELFE + RANI = F _ _ _ _ _
- FETE + CARI = _ _ _ E _ _ _
- EDIT + RAME = _ _ _ _ _ R _

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°155

T	B	A	A	A	T
G	I	S	A	N	T
R	E	S	U	R	R
R	E	M	A	R	I
T	E	S	U	C	R
E	T	S	E	M	A
E	P	A	R	L	G
H	S	N	I	G	E
A	T	E	L	E	N
A	C	R	A	A	C
R	A	L	E	N	T
D	E	S	O	D	A
T	P	L	P	L	A
R	E	E	D	I	T
I	U	E	G	O	N
A	L	D	E	N	T

MOTS CROISÉS N°155

E	S	S	O	R	E	U	S	E	S
N	O	I	S	E	T	T	E	S	
Q	U	E	G	E	P	S	I		
U	R	G	E	N	T	S	A	N	
I	D	E	A	E	R	A	I	S	
Q	R	E	N	E	S	S	O		
U	S	P	T	P	S	L			
I	O	D	A	G	R	E	C	E	
N	I	O	R	T	E	N	E	E	
E	N	S	U	I	T	E	E	S	

SUDOKU N°155

9	3	5	7	6	4	8	1	2
1	8	7	9	2	5	3	6	4
6	2	4	8	3	1	5	7	9
4	7	6	1	8	2	9	5	3
2	1	8	3	5	9	7	4	6
5	9	3	4	7	6	1	2	8
3	5	1	6	4	8	2	9	7
7	4	9	2	1	3	6	8	5
8	6	2	5	9	7	4	3	1

9	1	6	3	2	7	5	4	8
3	7	2	5	8	4	9	1	6
5	8	4	9	6	1	7	3	2
2	3	7	1	4	6	8	5	9
4	5	1	8	9	2	3	6	7
8	6	9	7	5	3	4	2	1
6	9	8	4	1	5	2	7	3
1	4	3	2	7	8	6	9	5
7	2	5	6	3	9	1	8	4

5	9	8	7	4	1	3	6	2
6	7	1	3	2	9	5	4	8
4	2	3	8	5	6	1	9	7
8	3	9	5	7	2	4	1	6
1	4	7	6	3	8	9	2	5
2	6	5	9	1	4	7	8	3
9	5	6	1	8	3	2	7	4
7	8	2	4	9	5	6	3	1
3	1	4	2	6	7	8	5	9

MOTS À MOTS N°155

1/ SAUCIÈRE - 2/ CENTAURE - 3/ CHEVÊTRE.

ELIMINATOIRES DE LA COUPE DU MONDE RUSSIE 2018

Le Congo affronte l'Égypte ce week-end

Les Diables rouges du Congo quittent Brazzaville ce vendredi pour affronter, le 8 octobre à Alexandrie, les Pharaons d'Égypte en match comptant pour la 5^e journée des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018.

Derniers du groupe E avec un petit point, les Congolais n'ont plus rien à espérer dans cette campagne pendant que les Égyptiens eux, auront une énorme pression sur leurs épaules. Les Pharaons (premiers du groupe avec 9 points) pourraient d'ailleurs valider leur ticket pour la Russie en cas de succès contre le

va en Égypte avec nos arguments du moment pour essayer de déran-ger cette équipe et de faire un coup. C'est encore une tâche compliquée. On va se préparer, s'investir et être déterminé à le faire », avait déclaré le 30 septembre le sélectionneur de l'équipe nationale du Congo en conférence de presse.

en Russie et enterrer en même temps les espoirs des Léopards de la République démocratique du Congo. La RDC, rappelons-le, sera reçue par la Libye. Dans le groupe B, le Nigeria pourrait fêter sa qualification s'il remporte son match contre la Zambie quelle que soit l'issue du match Cameroun-Algérie. Dans les deux autres groupes notamment le C et le D, les qualifiés ne sont connus qu'à l'issue de la dernière journée. Mais avant d'en arriver là, le Mali dans le groupe C, accueille le 6 octobre la Côte d'Ivoire avant la rencontre Maroc-Gabon pré-



Les Diables rouges du Congo/Adiac

Congo couplé à une contre-performance de l'Ouganda (deuxième avec 7 points) à domicile face au Ghana. Mais de l'avis de Sébastien Migné, les Diables rouges ne vont pas en Égypte en victimes résignées. « On

Outre l'Égypte, la Tunisie et le Nigeria pourraient aussi tuer le suspense dans le groupe A au terme de la 5^e journée. La Tunisie qui se déplace le 7 octobre à Conakry n'a besoin que d'une victoire pour valider sa présence

vue le 7 octobre. Dans le groupe D, l'Afrique du sud jouera contre le Burkina-Faso puis le Cap-Vert sera aux prises au Sénégal.

James Golden Eloué et Raoulla Yondot Kanga (Stagiaire)

CHAMPIONNAT NATIONAL DE TRIATHLON

Les résultats de la deuxième édition



Les athlètes et responsables de la fédération (Adiac)

Le triathlon est une discipline sportive constituée de trois épreuves d'endurance enchaînées : natation, cyclisme et course à pied. Pour la deuxième édition du championnat national disputée au complexe sportif de la Concorde à Kintélé, les compétiteurs se sont mesurés en aquathlon (épreuve qui consiste à enchaîner un parcours de natation et un autre de course à pied sans arrêt du chronomètre) et au duathlon (la spécialité qui combine la course à pied suivie d'une épreuve de cyclisme puis d'une dernière manche de course à pied). En aquathlon, Freddy Mayala qui s'est imposé au 500m nage avec un chrono de 17'43". Japhtet Loumbou a occupé la deuxième place (18'43") et Dago Mopongo s'est contenté de la troisième place (20'45").

Au duathlon, par ailleurs, Christ Bihounda a terminé la compétition sur la première marche du podium avec un chrono de 19'38". Benjamin Mickembo, Charden Louya et Licel Mankou ont tous réalisé la même performance, dans cette spécialité avec une durée de 20'26". Chez les dames, c'est Amira Samba qui a fait la différence. Le président de la Fédération congolaise de Triathlon, Bertrand Mbioko, s'est dit satisfait du niveau technique des athlètes qui ont pris part à cette compétition. Il a, par ailleurs, reconnu qu'il y a encore du travail à faire. « Je souhaite que nous puissions entrer dans le semi-professionnalisme et cesser d'être amateurs pour que le triathlon, tout comme les autres disciplines, gagne en qualité », a-t-il déclaré.

Rominique Makaya

BRIN D'HISTOIRE

Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : Christian Gilbert Bembet s'en est allé

Depuis quelques années, Christian Gilbert Bembet s'est assoupi et sombré dans un quasi anonymat. Il est désormais plongé dans le sommeil éternel. Il a rendu l'âme le 1er octobre 2017, à l'Hôpital américain de Neuilly, près de Paris. Malade, depuis de nombreuses années, il se soignait en France.

C'est à Poto-Poto, au milieu des années 60, que je découvre Christian Gilbert et d'autres ducs, comme Mbono Sorcier de l'Etoile du Congo, Mermans Abonkelet de Cara (Club athlétique Renaissance Aiglons Cara), Victor Okabande, Jean-Pierre Mounialéa, Raymond Ombaka, Atis Atibayeba, Cisko, Aimé Bongo, Davin Bomélé, etc. D'autres clubs concurrents, les Maharadjahs, les Marquis complètent la liste de ces amicales qui firent vibrer le quartier. Ces noms, teintés d'« exotisme », nous faisaient rêver, nous, « Enfants de Poto-Poto », spectateurs de leurs exploits mondains. L'évocation de ces noms me rappelle les beautés de Poto-Poto, Louise Ondzé, Vicky, Louise Mangaké, et j'en passe.

Christian Gilbert, comme on l'appelait, était le duc parmi les Ducs. Il était, sans conteste, le plus célèbre. Le métier de journaliste qu'il avait choisi n'est sans doute pas étranger à sa renommée. Lors d'une rencontre fortuite dans un salon de l'ancien aéroport Maya-Maya, je lui demandais sa date de naissance pour les

besoins d'un papier, il me répondit : Je suis né au village. Ma date de naissance est anecdotique voire approximative, comme celle de nombreux individus, nés, comme moi, au village, à l'époque coloniale. En réalité, Christian Gilbert Bembet est né le 30 septembre 1944, à Mbanza, au nord de la République. Il se retrouve, après les années de sa prime enfance, à Pointe-Noire, au lycée Victor Augagneur. Recruté à la Voix de la Révolution congolaise, il est au journal parlé. En 1969, il est admis au concours d'entrée au Centre de formation et de perfectionnement des journalistes de la rue du Louvre, à Paris. À son retour au Congo, il est adoubé par François Itoua au cabinet du chef de l'Etat, Marien Ngouabi. C'est le trio, François Itoua, Jean Bruno Thiam et Christian Gilbert Bembet, qui pose les jalons de la presse présidentielle.

En 1974, il se rend à nouveau en France pour des études à Paris I, sanctionnées par un D.E.S (Diplôme d'études supérieures en Communication). Rentré au Congo, il rejoint le cabinet du chef d'Etat, Denis Sassou N'Gusso, en qualité de conseiller à la Communication. En 1984, il est nommé ministre de l'Information. Il crée Afrimédia, l'agence nationale de publicité. Dans la tourmente de la Conférence nationale souveraine, en 1991, il monte, avec d'autres journalistes, le journal Aujourd'hui, qui se voulait être un quotidien. Il devient, par la suite, ambassadeur du Congo

au Sénégal. Il y était déjà en poste, en 1991, quand je l'ai rencontré à Dakar, lors d'une mission de la Francophonie où j'étais expert en Culture et Communication. Quelques années après, il est muté à Luanda, en Angola, une fois de plus, en qualité d'ambassadeur. Très vite, commencent les ennuis de santé qui l'éloigneront de Brazzaville.

Avec ce décès, Christian Gilbert tourne une page mémorable de l'histoire de Poto-Poto, dont il a été un acteur. Peu de gens s'en souviennent. Poto-Poto a produit des journalistes (Patrick Benjamin Eboke, Jean-Marie Kwapiti, Bernadette Linda Eboundabeka, Laurent Botseké, Ndzokanga, Bernadette Ngangoula, Charles Alexandre, Pauline Tchik, Claude Bivoua, Mazele Bokabila ; Beniamino Mbe Moussouanga et Noël Loumeto, entre autres, journalistes à l'ex-Ozrt, (Office zairois de radio et télévision.etc.) sont originaires du Congo-Brazzaville. Poto-Poto a contribué à l'éclosion de grands musiciens, sans être exhaustif, on peut citer : Paul Kamba, Dadet Damongo, Albert Loboko, Kouka Michel, Kakou, Guy Léon Fylla, Jean Serge Essous, Nino Malapet, Mountou Typoa, Madiata (Rd-Congo), Gombé Jean-Pierre, Pamelou Mounk'a, Foundoux Mulélé, doublé d'un footballeur prestigieux à l'instar de Lipopo, Kargu, Balekita Eusebio, Miéré Richard, Daniel Ebomoua, etc. Mulélé me disait, à juste titre, que Gérard Madiata, son collègue des classes Ce1 et Ce2, à

la Grande Ecole de Poto-poto, disposait d'un épais cahier de chansons françaises qu'il leur chantait pendant les récréations.

Madiata a fini par devenir un très grand ténor dramatique. Comme l'écrit Jean-Pierre François Nimy Nzonga, il disposait « d'une voix beaucoup plus éclatante dans l'aigu et plus large encore dans le médium » que Franklin Boukaka, Sam Mangwana, Mujos Mulamba, etc., les autres ténors dramatiques de la musique congolaise des deux rives. Poto-Poto est un terreau fertile pour l'éclosion des idoles. Et, pour de nombreux jeunes de Poto-Poto, Christian Gilbert Bembet en était une. Il a fasciné et fait de nombreux émules. L'un de mes jeunes frères, Narcisse Helault, en a fait son modèle. Il a poussé l'identification au point de se faire appeler, Christian. Il lui est resté fidèle et très proche jusqu'au crépuscule de sa vie, peu avant le grand soir qui vient de le happer. Le temps passé en ville et l'éloignement de son village n'ont rien fait pour éroder son attachement à son univers originel. Par une sorte d'atavisme, il en est resté proche. Très proche. À Brazzaville, il ne ratait aucune réjouissance traditionnelle. Il pouvait ainsi revivre les instants magiques de son insouciance enfance au village. Nul doute qu'il y sera enterré pour retrouver les mânes de ses ancêtres. Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

MFUMU